Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260917-DE_052_2026-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 52-2026

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mille vingt-six,
En exercice :	**19**	Le 17 septembre
Présents :	**14**	
Votants :	**19**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué, est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2026

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Brigitte FLEURY - Jean-Pierre SZWED – Fabien BELOTTI – Françoise SUDAN – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Anthony SERRA - Francesca DONELLI – Emmanuelle BELOTTI - Corentin RINALDI – Rosalie ALTHERR – Christian JOLIE – Sandrine BAERISWYL

Absents ayant donné procuration : Patricia ALTHERR a donné procuration à Jean-Pierre SZWED - Yoann FURNON a donné procuration à Françoise SUDAN – Martial MEDA a donné procuration à Brigitte FLEURY - Clément DOGLIANI a donné procuration à Aline HOFER FAVRE - Damien LAURENCOT a donné procuration à Christian JOLIE

Secrétaire de séance : Michel PETER

Objet : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 dudit code, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après délibération, est nommé, à l'unanimité, secrétaire de séance : Michel PETER

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus »

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 17 septembre 2026

Le Maire,

Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX ★ DEPARTEMENT DE L'AIN ★